
Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 34

Séance du **30 MAI 2014**

Objet : ELECTION DU PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	76
	de pouvoir(s) :	8
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président sortant.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÛN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL et Pierre BOVIN.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.
Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN
Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET
Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER
Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR
Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE
Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,
Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental
d'Energie,
Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas
CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental
d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-34 :
OBJET : ELECTION DU PRESIDENT.

Monsieur Daniel JOFFROY, président sortant du SDE76 ouvre la séance et déclare les nouveaux représentants des seize commissions locales de l'énergie installés dans leur fonction. Puis il installe la doyenne d'âge pour assurer la présidence de la réunion.

La présidence est assurée par la doyenne d'âge, Madame Chantal FURON-BATAILLE représentante titulaire de la CLE n° 10, déléguée titulaire de la commune de Biville-la-Baignarde.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 76 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection du Président conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

La présidente de séance procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Président. Monsieur Daniel JOFFROY représentant titulaire de la CLE n° 11 et Monsieur Patrick CHAUVET représentant titulaire de la CLE n° 9 se présentent candidats à la fonction de président.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur Daniel JOFFROY et Monsieur Patrick CHAUVET confirment leurs candidatures respectives.

La présidente de séance procède à la nomination de trois assesseurs chargé(e)s d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Madame Nelly TOCQUEVILLE représentante de la CLE n° 8,
- Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE représentant de la CLE n° 2,
- Monsieur Michel LOISEL représentant de la CLE n° 2,

sont désigné(e)s assesseurs.

Monsieur Stéphane HATTENVILLE représentant de la CLE n° 1 est également désigné secrétaire de séance.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président de séance proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	76
Nombre de pouvoir(s) :	8
Nombre de voix :	84

Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84	84	-
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	0	0	-
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	0	0	-
Majorité absolue :	43	43	-
Suffrages exprimés pour Daniel JOFFROY	42	39	-
Suffrages exprimés pour Patrick CHAUVET	42	45	-
Majorité absolue atteinte	NON	OUI	

La majorité absolue au second tour pour le candidat Patrick CHAUVET étant atteinte, la présidente de séance proclame Monsieur Patrick CHAUVET élu Président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur Patrick CHAUVET remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 35

Séance du 30 MAI 2014

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	76
	de pouvoir(s) :	8
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILÉUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÜN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL et Pierre BOVIN.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.
Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN
Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET
Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER
Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR
Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE
Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,
Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental
d'Energie,
Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas
CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental
d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-35 :
OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 76 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Monsieur Patrick CHAUVET, président, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Monsieur Hervé LEPILEUR, représentant titulaire de la CLE n° 1, propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur Hervé LEPILEUR confirme sa candidature.

Le président procède à la nomination de deux assesseurs chargé(e)s d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Madame Nelly TOCQUEVILLE représentante de la CLE n° 8,
- Monsieur André-Pierre BOURDON représentant de la CLE n° 5,

sont désigné(e)s assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	76
Nombre de pouvoir(s) :	8
Nombre de voix :	84

Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	4		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	0		
Majorité absolue :	41		
Suffrages exprimés pour Hervé LEPILEUR	78		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour le candidat Hervé LEPILEUR étant atteinte, le président proclame Monsieur Hervé LEPILEUR élu Vice-président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur Hervé LEPILEUR remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

 LE PRESIDENT,
Patrick CHAUVET.

BUREAU DU COURRIER
13 JUIN 2014
PRÉFECTURE
DE LA SEINE-MARITIME

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 36

Séance du 30 MAI 2014

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	76
	de pouvoir(s) :	8
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILÉUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÛN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL et Pierre BOVIN.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.
Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN
Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET
Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER
Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR
Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE
Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,
Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental
d'Energie,
Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas
CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental
d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-36 :
OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 76 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Le président, Patrick CHAUVET, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE, représentant titulaire de la CLE n° 2, propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE confirme sa candidature.

Le président procède à la nomination de deux assesseurs chargés d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Monsieur Gérard COLIN représentant de la CLE n° 5,
- Monsieur Stéphane HATTENVILLE représentant de la CLE n° 1,

sont désignés assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	76
Nombre de pouvoir(s) :	8
Nombre de voix :	84

Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	3		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	0		
Majorité absolue :	41		
Suffrages exprimés pour Jean-Marie CROCHEMORE	81		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour le candidat Jean-Marie CROCHEMORE étant atteinte, le président proclame Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE élu Vice-président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 37

Séance du **30 MAI 2014**

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	76
	de pouvoir(s) :	8
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÛN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL et Pierre BOVIN.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.

Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN

Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET

Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER

Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON

Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR

Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE

Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,

Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental d'Energie,

Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-37 :
OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 76 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Le président, Patrick CHAUVET, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Monsieur Yvon PESQUET, représentant titulaire de la CLE n° 3, propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur Yvon PESQUET confirme sa candidature.

Le président procède à la nomination de deux assesseurs chargés d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE représentant de la CLE n° 2,
- Monsieur Pierre LEMERCIER représentant de la CLE n° 6,

sont désignés assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	76
Nombre de pouvoir(s) :	8
Nombre de voix :	84

Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	4		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	2		
Majorité absolue :	40		
Suffrages exprimés pour Yvon PESQUET	78		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour le candidat Yvon PESQUET étant atteinte, le président proclame Monsieur Yvon PESQUET élu Vice-président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur Yvon PESQUET remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

 DE PRESIDENT,
Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 38

Séance du 30 MAI 2014

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	76
	de pouvoir(s) :	8
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILÉUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÜN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL et Pierre BOVIN.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.

Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN

Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET

Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER

Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON

Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR

Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE

Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,

Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental d'Energie,

Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-38 :
OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 76 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Le président, Patrick CHAUVET, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Monsieur Marcel VAUTIER, représentant titulaire de la CLE n° 4, propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur Marcel VAUTIER confirme sa candidature.

Le président procède à la nomination de deux assesseurs chargés d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Monsieur Jean-Pierre PETIT représentant de la CLE n° 16,
- Monsieur Michel LOISEL représentant de la CLE n° 2,

sont désignés assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	76
Nombre de pouvoir(s) :	8
Nombre de voix :	84

Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	1		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	2		
Majorité absolue :	42		
Suffrages exprimés pour Marcel VAUTIER	81		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour le candidat Marcel VAUTIER étant atteinte, le président proclame Monsieur Marcel VAUTIER élu Vice-président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur Marcel VAUTIER remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 39

Séance du **30 MAI 2014**

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	76
	de pouvoir(s) :	8
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÛN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL et Pierre BOVIN.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.

Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN

Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET

Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER

Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON

Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR

Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE

Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,

Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental d'Energie,

Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-39 :
OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 76 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Le président, Patrick CHAUVET, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Monsieur Gérard COLIN, représentant titulaire de la CLE n° 5, et Monsieur Christian FAUQUET, représentant titulaire de la CLE n° 5, se présentent candidats à la fonction de vice-président.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur Gérard COLIN et Monsieur Christian FAUQUET confirment leurs candidatures respectives.

Le président procède à la nomination de deux assesseurs chargés d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Madame Nelly TOCQUEVILLE représentante de la CLE n° 8,
- Monsieur André-Pierre BOURDON représentant de la CLE n° 5,

sont désignés assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	76
Nombre de pouvoir(s) :	8
Nombre de voix :	84

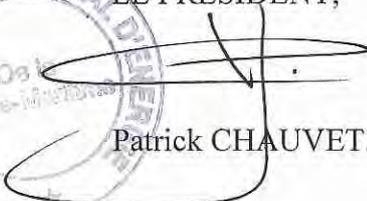
Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	9		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	2		
Majorité absolue :	37		
Suffrages exprimés pour Gérard COLIN	36		
Suffrages exprimés pour Christian FAUQUET	37		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour le candidat Christian FAUQUET étant atteinte, le président proclame Monsieur Christian FAUQUET élu Vice-président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur Christian FAUQUET remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

 LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 40

Séance du 30 MAI 2014

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	76
	de pouvoir(s) :	8
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÜN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL et Pierre BOVIN.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.

Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN

Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET

Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER

Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON

Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR

Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE

Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,

Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental d'Energie,

Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-40 :
OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 76 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Le président, Patrick CHAUVET, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Monsieur Daniel BEUX, représentant titulaire de la CLE n° 6, et Monsieur Jean-François BLOC, représentant titulaire de la CLE n° 6, se présentent candidats à la fonction de vice-président.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur Daniel BEUX et Monsieur Jean-François BLOC confirment leurs candidatures respectives.

Le président procède à la nomination de deux assesseurs chargés d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Monsieur Michel LOISEL représentant de la CLE n° 2,
- Monsieur Jean-Pierre PETIT représentant de la CLE n° 16,

sont désignés assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	76
Nombre de pouvoir(s) :	8
Nombre de voix :	84

Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	7		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	1		
Majorité absolue :	39		
Suffrages exprimés pour Daniel BEUX	36		
Suffrages exprimés pour Jean-François BLOC	40		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour le candidat Jean-François BLOC étant atteinte, le président proclame Monsieur Jean-François BLOC élu Vice-président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur Jean-François BLOC remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 41

Séance du 30 MAI 2014

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	76
	de pouvoir(s) :	8
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÜN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL et Pierre BOVIN.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.
Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN
Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET
Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER
Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR
Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE
Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,
Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental
d'Energie,
Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas
CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental
d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-41 :
OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 76 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Le président, Patrick CHAUVET, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Monsieur Xavier VANDENBULCKE, représentant titulaire de la CLE n° 7, propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur Xavier VANDENBULCKE confirme sa candidature.

Le président procède à la nomination de deux assesseurs chargés d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE représentant de la CLE n° 2,
- Monsieur Pierre LEMERCIER représentant de la CLE n° 6,

sont désignés assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	76
Nombre de pouvoir(s) :	8
Nombre de voix :	84

Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	6		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	1		
Majorité absolue :	39		
Suffrages exprimés pour Xavier VANDENBULCKE	77		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour le candidat Xavier VANDENBULCKE étant atteinte, le président proclame Monsieur Xavier VANDENBULCKE élu Vice-président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur Xavier VANDENBULCKE remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 42

Séance du **30 MAI 2014**

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	76
	de pouvoir(s) :	8
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILÉUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÛN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL et Pierre BOVIN.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.

Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN

Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET

Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER

Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON

Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR

Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE

Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,

Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental d'Energie,

Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-42 :
OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 76 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Le président, Patrick CHAUVET, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Monsieur François LE GALLO, représentant titulaire de la CLE n° 8, propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur François LE GALLO confirme sa candidature.

Le président procède à la nomination de deux assesseurs chargés d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Monsieur Norbert GAINVILLE représentant de la CLE n° 10,
- Monsieur Stéphane HATTENVILLE représentant de la CLE n° 1,

sont désignés assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	76
Nombre de pouvoir(s) :	8
Nombre de voix :	84

Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	3		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	2		
Majorité absolue :	40		
Suffrages exprimés pour François LE GALLO	79		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour le candidat François LE GALLO étant atteinte, le président proclame Monsieur François LE GALLO élu Vice-président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur François LE GALLO remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

 LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 43

Séance du **30 MAI 2014**

Objet : ELECTION D'UNE VICE-PRESIDENTE.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	75
	de pouvoir(s) :	9
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILÉUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, , Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÜN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre BOVIN et Michel LEJEUNE.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.

Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN

Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET

Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER

Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON

Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR

Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE

Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN

Monsieur Michel LEJEUNE a donné pouvoir à Monsieur Michel DELILLE.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,

Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental d'Energie,

Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-43 :
OBJET : ELECTION D'UNE VICE-PRESIDENTE.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 75 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Le président, Patrick CHAUVET, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Madame Chantal FURON-BATAILLE, représentante titulaire de la CLE n° 10, et Monsieur Gérard JOUAN, représentant titulaire de la CLE n° 10, se présentent candidats à la fonction de vice-président.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Madame Chantal FURON-BATAILLE et Monsieur Gérard JOUAN confirment leurs candidatures respectives.

Le président procède à la nomination de trois assesseurs chargés d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Monsieur Norbert GAINVILLE représentant de la CLE n° 10,
- Madame Nelly TOCQUEVILLE représentante de la CLE n° 8,
- Monsieur Stéphane HATTENVILLE représentant de la CLE n° 1,

sont désignés assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	75
Nombre de pouvoir(s) :	9
Nombre de voix :	84

Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	4		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	1		
Majorité absolue :	40		
Suffrages exprimés pour Chantal FURON-BATAILLE	41		
Suffrages exprimés pour Gérard JOUAN	38		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour la candidate Chantal FURON-BATAILLE étant atteinte, le président proclame Madame Chantal FURON-BATAILLE élue Vice-présidente du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Madame Chantal FURON-BATAILLE remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRÉSIDENT,

Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 44

Séance du **30 MAI 2014**

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	75
	de pouvoir(s) :	9
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILÉUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÜN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre BOVIN et Michel LEJEUNE.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.

Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN

Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET

Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER

Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON

Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR

Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE

Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN

Monsieur Michel LEJEUNE a donné pouvoir à Monsieur Michel DELILLE.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,

Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental d'Energie,

Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-44 :
OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 75 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Le président, Patrick CHAUVET, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Monsieur Daniel JOFFROY, représentant titulaire de la CLE n° 11, propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur Daniel JOFFROY confirme sa candidature.

Le président procède à la nomination de deux assesseurs chargés d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE représentant de la CLE n° 2,
- Monsieur Pierre LEMERCIER représentant de la CLE n° 6,

sont désignés assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	75
Nombre de pouvoir(s) :	9
Nombre de voix :	84

Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	9		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	0		
Majorité absolue :	38		
Suffrages exprimés pour Daniel JOFFROY	75		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour le candidat Daniel JOFFROY étant atteinte, le président proclame Monsieur Daniel JOFFROY élu Vice-président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur Daniel JOFFROY remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 45

Séance du 30 MAI 2014

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	75
	de pouvoir(s) :	9
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILÉUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, , Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÜN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre BOVIN et Michel LEJEUNE.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.

Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN

Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET

Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER

Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON

Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR

Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE

Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN

Monsieur Michel LEJEUNE a donné pouvoir à Monsieur Michel DELILLE.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,

Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental d'Energie,

Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-45 :
OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 75 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Le président, Patrick CHAUVET, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Monsieur Daniel ROCHE, représentant titulaire de la CLE n° 12, propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur Daniel ROCHE confirme sa candidature.

Le président procède à la nomination de deux assesseurs chargés d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Monsieur Michel LOISEL représentant de la CLE n° 2,
- Monsieur Jean-Pierre PETIT représentant de la CLE n° 16,

sont désignés assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	75
Nombre de pouvoir(s) :	9
Nombre de voix :	84

Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	3		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	0		
Majorité absolue :	41		
Suffrages exprimés pour Daniel ROCHE	81		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour le candidat Daniel ROCHE étant atteinte, le président proclame Monsieur Daniel ROCHE élu Vice-président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur Daniel ROCHE remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 46

Séance du **30 MAI 2014**

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	74
	de pouvoir(s) :	10
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILÉUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÜN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre BOVIN, Michel LEJEUNE et Daniel LEFEVRE.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.
Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN
Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET
Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER
Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR
Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE
Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN
Monsieur Michel LEJEUNE a donné pouvoir à Monsieur Michel DELILLE
Monsieur Daniel LEFEVRE a donné pouvoir à Monsieur Daniel JOFFROY.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,
Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental
d'Energie,
Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas
CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental
d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-46 :
OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 74 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Le président, Patrick CHAUVET, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Monsieur Rémy TERNISIEN, représentant titulaire de la CLE n° 13, propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur Rémy TERNISIEN confirme sa candidature.

Le président procède à la nomination d'un assesseur chargé d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

– Madame Nelly TOCQUEVILLE représentante de la CLE n° 8,
est désignée assesseur.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	74
Nombre de pouvoir(s) :	10
Nombre de voix :	84

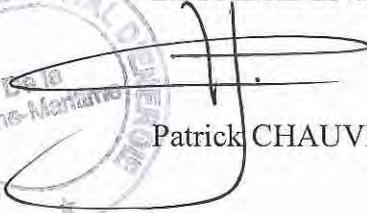
Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	1		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	1		
Majorité absolue :	42		
Suffrages exprimés pour Rémy TERNISIEN	82		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour le candidat Rémy TERNISIEN étant atteinte, le président proclame Monsieur Rémy TERNISIEN élu Vice-président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur Rémy TERNISIEN remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.



BUREAU DU COURRIER
13 JUIN 2014
PRÉFECTURE
DE LA SEINE-MARITIME

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 47

Séance du **30 MAI 2014**

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	74
	de pouvoir(s) :	10
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILÉUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÛN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre BOVIN, Michel LEJEUNE et Daniel LEFEVRE.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.
Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN
Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET
Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER
Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR
Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE
Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN
Monsieur Michel LEJEUNE a donné pouvoir à Monsieur Michel DELILLE
Monsieur Daniel LEFEVRE a donné pouvoir à Monsieur Daniel JOFFROY.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,
Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental
d'Energie,
Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas
CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental
d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-47 :
OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 74 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Le président, Patrick CHAUVET, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Monsieur Jérôme GRISEL, représentant titulaire de la CLE n° 14, propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur Jérôme GRISEL confirme sa candidature.

Le président procède à la nomination de trois assesseurs chargés d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Monsieur Norbert GAINVILLE représentant de la CLE n° 10
- Monsieur Gérard COLIN représentant de la CLE n° 5
- Monsieur Lionel DEHON représentant de la CLE n° 1

sont désignés assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	74
Nombre de pouvoir(s) :	10
Nombre de voix :	84

Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	9		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	0		
Majorité absolue :	38		
Suffrages exprimés pour Jérôme GRISEL	75		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour le candidat Jérôme GRISEL étant atteinte, le président proclame Monsieur Jérôme GRISEL élu Vice-président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur Jérôme GRISEL remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRÉSIDENT,

Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 48

Séance du **30 MAI 2014**

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	74
	de pouvoir(s) :	10
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÛN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre BOVIN, Michel LEJEUNE et Daniel LEFEVRE.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.
Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN
Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET
Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER
Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR
Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE
Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN
Monsieur Michel LEJEUNE a donné pouvoir à Monsieur Michel DELILLE
Monsieur Daniel LEFEVRE a donné pouvoir à Monsieur Daniel JOFFROY.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,
Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental
d'Energie,
Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas
CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental
d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-48 :
OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 74 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Le président, Patrick CHAUVET, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Monsieur Noël LEVILLAIN, représentant titulaire de la CLE n° 15, propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur Noël LEVILLAIN confirme sa candidature.

Le président procède à la nomination de deux assesseurs chargés d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE représentant de la CLE n° 2
- Monsieur Pierre LEMERCIER représentant de la CLE n° 6

sont désignés assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	74
Nombre de pouvoir(s) :	10
Nombre de voix :	84

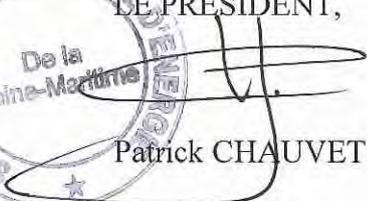
Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	8		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	0		
Majorité absolue :	39		
Suffrages exprimés pour Noël LEVILLAIN	76		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour le candidat Noël LEVILLAIN étant atteinte, le président proclame Monsieur Noël LEVILLAIN élu Vice-président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur Noël LEVILLAIN remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.

A circular stamp with the text "SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA SEINE-MARITIME" around the perimeter and "De la Seine-Maritime" in the center. A small star is visible at the bottom of the circle.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 49

Séance du **30 MAI 2014**

Objet : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	74
	de pouvoir(s) :	10
	de membres votants :	84
	votes pour :	-
	vote(s) contre :	-
	abstention(s) :	-

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILÉUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÜN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre BOVIN, Michel LEJEUNE et Daniel LEFEVRE.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.
Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN
Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET
Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER
Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LÉPILEUR
Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE
Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN
Monsieur Michel LEJEUNE a donné pouvoir à Monsieur Michel DELILLE
Monsieur Daniel LEFEVRE a donné pouvoir à Monsieur Daniel JOFFROY.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,
Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental
d'Energie,
Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas
CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental
d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-49 :
OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT.

Constat est tout d'abord fait de la présence de 74 délégués sur les 87 délégués composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection des Vice-président(e)s conformément aux statuts du SDE76 et conformément à la délibération 2014-01 fixant le règlement des élections.

Préalablement, il est fait mention que certains délégués retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre délégué(e) pour voter en leur nom (cf. la page de garde de la délibération).

Le président, Patrick CHAUVET, procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de Vice-président(e). Monsieur Yves LOISEL, représentant titulaire de la CLE n° 16, propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'est déposée.

Monsieur Yves LOISEL confirme sa candidature.

Le président procède à la nomination de deux assesseurs chargés d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Monsieur Michel LOISEL représentant de la CLE n° 2
- Monsieur Jean-Pierre PETIT représentant de la CLE n° 16

sont désignés assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Après dépouillement, le président proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires au SDE76	87
Quorum	44
Nombre de représentants présents :	74
Nombre de pouvoir(s) :	10
Nombre de voix :	84

Résultat	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins exprimés :	84		
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	5		
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	0		
Majorité absolue :	40		
Suffrages exprimés pour Yves LOISEL	79		
Majorité absolue atteinte	OUI		

La majorité absolue au premier tour pour le candidat Yves LOISEL étant atteinte, le président proclame Monsieur Yves LOISEL élu Vice-président du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur Yves LOISEL remercie les représentants de leur confiance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRÉSIDENT,

Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 50

Séance du 30 MAI 2014

**Objet : DELEGATIONS POUVANT ETRE ACCORDEES A MONSIEUR LE
PRESIDENT.**

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	74
	de pouvoir(s) :	10
	de membres votants :	84
	votes pour :	84
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÛN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre BOVIN, Michel LEJEUNE et Daniel LEFEVRE.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.
Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN
Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET
Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER
Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR
Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE
Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN
Monsieur Michel LEJEUNE a donné pouvoir à Monsieur Michel DELILLE
Monsieur Daniel LEFEVRE a donné pouvoir à Monsieur Daniel JOFFROY.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,
Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental
d'Energie,
Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas
CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental
d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-50 :

OBJET : DELEGATIONS POUVANT ETRE ACCORDEES A MONSIEUR LE PRESIDENT.

Il est fait part que :

- conformément à l'article L 2122-22 modifié par la loi n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 art. 13 à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil syndical peut déléguer à Monsieur le Président certaines attributions, afin de faciliter la gestion courante du Syndicat,
- Monsieur le Président doit rendre compte au conseil syndical lors de chaque séance des décisions qu'il a prises.

Il est proposé d'attribuer à Monsieur le Président les délégations suivantes :

1. d'arrêter et modifier l'affectation des propriétés syndicales utilisées pour le service public de l'électricité ;
2. de procéder, dans les limites fixées par le comité syndical, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a) de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c) de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ; notamment les conventions d'emprunts entre les tiers et le SDE, ainsi que leurs avenants, pour le solde des emprunts antérieurs à la fusion du SDE76 avec les syndicats primaires ;
3. de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
4. de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
5. de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
6. de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services d'entretien de l'éclairage public ;
7. d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
8. de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
9. de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
10. de fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la collectivité à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
11. d'intenter au nom de la collectivité les actions en justice ou de défendre la collectivité dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le comité syndical ;

12. de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de la collectivité dans la limite de 20 000 € fixée par le comité syndical ;
13. de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le comité syndical ;
14. de prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux du SDE76 ;
15. d'autoriser, au nom de la collectivité, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre, notamment le CNAS, la FNCCR et le CDG76 ;
16. et pour assurer le bon fonctionnement courant du SDE76, d'autoriser le Président à signer les actes notariés parfois nécessaires pour acter les conventions de passage de câbles divers en domaine privé, les servitudes correspondantes et les achats de terrains pour les travaux d'édification de postes de transformation.

Les délégations consenties en application du 2° du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement des conseils municipaux.

Après avoir ouï cet exposé, le Comité Syndical, à l'unanimité des Membres présents, décide :

- d'ACCORDER les délégations susmentionnées à son Président, étant entendu qu'à chaque réunion du Comité Syndical, seront portées à la connaissance des Délégués les décisions qui auront été prises dans le cadre de ces délégations.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 51

Séance du **30 MAI 2014**

**Objet : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE
D'APPEL D'OFFRES – CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES.**

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	74
	de pouvoir(s) :	10
	de membres votants :	84
	votes pour :	84
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILÉUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÛN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre BOVIN, Michel LEJEUNE et Daniel LEFEVRE.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.
Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN
Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET
Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER
Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR
Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE
Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN
Monsieur Michel LEJEUNE a donné pouvoir à Monsieur Michel DELILLE
Monsieur Daniel LEFEVRE a donné pouvoir à Monsieur Daniel JOFFROY.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,
Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental
d'Energie,
Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas
CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental
d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-51 :

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE D'APPEL D'OFFRES – CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES.

Monsieur le Président rappelle que nos prochains marchés ou la passation d'avenant sur un de nos marchés de travaux en cours, nécessite la mise en place d'une commission d'appel d'offres, comme prévu au code des marchés publics.

L'article 22 du CMP précise que cette commission est présidée par le président du SDE76 et comporte cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein selon le système de la représentation proportionnelle, au plus fort reste, ainsi que cinq membres suppléants élus dans les mêmes modalités.

L'article L 2121-22 du CGCT précise qu'une première délibération doit fixer les conditions de dépôt des listes.

Monsieur le Président propose que :

- les listes soient déposées auprès du président du SDE76, au plus tard jusqu'à l'ouverture de la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle il sera procédé à l'élection,
- les listes puissent comprendre moins de noms qu'il y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Le Président précise également que :

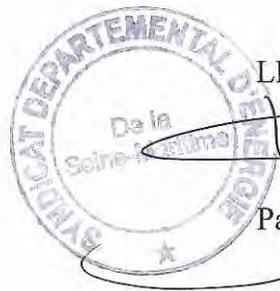
- le vote sera à la représentation proportionnelle, au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,
- en cas d'égalité de restes, le siège reviendra à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages,
- en cas d'égalité de suffrages, le siège sera attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

A l'unanimité des Membres présents, le comité syndical :

- ADOPTE les conditions de dépôt des listes,
- DEMANDE que l'élection soit mise à l'ordre du jour du prochain comité syndical,
- PRECISE que cette commission sera permanente pour toute la durée du présent mandat,
- PRECISE qu'il est pourvu au remplacement du titulaire de la commission par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste immédiatement après ce dernier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 52

Séance du **30 MAI 2014**

**Objet : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE
D'OUVERTURE DES PLIS DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC –
CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES.**

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	74
	de pouvoir(s) :	10
	de membres votants :	84
	votes pour :	84
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille quatorze, le 30 mai à 14h30, les représentants des CLE réunis en Comité Syndical, légalement convoqués le 23 mai 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie de la commune de DOUDEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Pierre LEMERCIER, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Joël COULOMBEL, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Mme Evelyne COUET, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Vincent DUVAL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Joël SALAÜN, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Xavier VANDENBULCKE, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Mme Laurence ARTAUD, Jean-Pierre TROLEY, Gérard GROMARD, Gérard LESUEUR, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre BOVIN, Michel LEJEUNE et Daniel LEFEVRE.

Membres absents excusés avec pouvoir :

Monsieur David SABLIN a donné pouvoir à Monsieur Marcel VAUTIER.
Madame Laurence ARTAUD a donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN
Monsieur Daniel COLLARD a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET
Monsieur Jean-Marc VASSE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LECARPENTIER
Monsieur Sylvain VASSE a donné pouvoir à Monsieur Lionel DEHON
Monsieur Christian GRANCHER a donné pouvoir à Monsieur Hervé LEPILEUR
Monsieur Daniel BARBIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie DELAFOSSE
Monsieur Pierre BOVIN a donné pouvoir à Monsieur Noël LEVILLAIN
Monsieur Michel LEJEUNE a donné pouvoir à Monsieur Michel DELILLE
Monsieur Daniel LEFEVRE a donné pouvoir à Monsieur Daniel JOFFROY.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Patrick DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie,
Monsieur Xavier NEUVILLE, directeur adjoint du Syndicat Départemental
d'Energie,
Messieurs Bernard FAURE, Bruno BOUTIN, Xavier RAMOND, Nicolas
CLERAUX et Teddy DEBESQUE, techniciens du Syndicat Départemental
d'Energie.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-52 :

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE D'OUVERTURE DES PLIS DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC – CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES.

Monsieur le Président rappelle qu'une nouvelle délégation de service public, la passation d'avenant sur une délégation en cours (concession avec ERDF, GRDF, propaniers) nécessite la mise en place d'une commission d'ouverture des plis ad hoc, comme prévu au CGCT au L 1411-5 et L 1414-6.

L'article L 1411-5 du CGCT précise que cette commission est présidée par le président du SDE76 et comporte cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein selon le système de la représentation proportionnelle, au plus fort reste, ainsi que cinq membres suppléants élus dans les mêmes modalités.

L'article D 1411-5 précise qu'une première délibération doit fixer les conditions de dépôt des listes.

Monsieur le Président propose que :

- les listes soient déposées auprès du président du SDE76, au plus tard jusqu'à l'ouverture de la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle il sera procédé à l'élection,
- les listes puissent comprendre moins de noms qu'il y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Le Président précise également que :

- le vote sera à la représentation proportionnelle, au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,
- en cas d'égalité de restes, le siège reviendra à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages,
- en cas d'égalité de suffrages, le siège sera attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

A l'unanimité des Membres présents, le comité syndical :

- ADOPTE les conditions de dépôt des listes,
- DEMANDE que l'élection soit mise à l'ordre du jour du prochain comité syndical,
- PRECISE que cette commission sera permanente pour toute la durée du présent mandat,
- PRECISE qu'il est pourvu au remplacement du titulaire de la commission par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste immédiatement après ce dernier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.

A circular stamp with the text "SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-MARITIME" around the perimeter and a small star at the bottom. The text "Seine-Maritime" is also visible in the center.

BUREAU DU COURRIER
13 JUIN 2014
PRÉFECTURE
DE LA SEINE-MARITIME